

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 1 302 136 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
16.04.2003 Bulletin 2003/16

(51) Int Cl.⁷: **A47F 1/12, A47F 5/08**

(21) Numéro de dépôt: **02292535.8**

(22) Date de dépôt: **15.10.2002**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
IE IT LI LU MC NL PT SE SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(30) Priorité: **15.10.2001 FR 0113257**

(71) Demandeur: **Anzalone, Cataldo
93320 les Pavillons S/Bois (FR)**

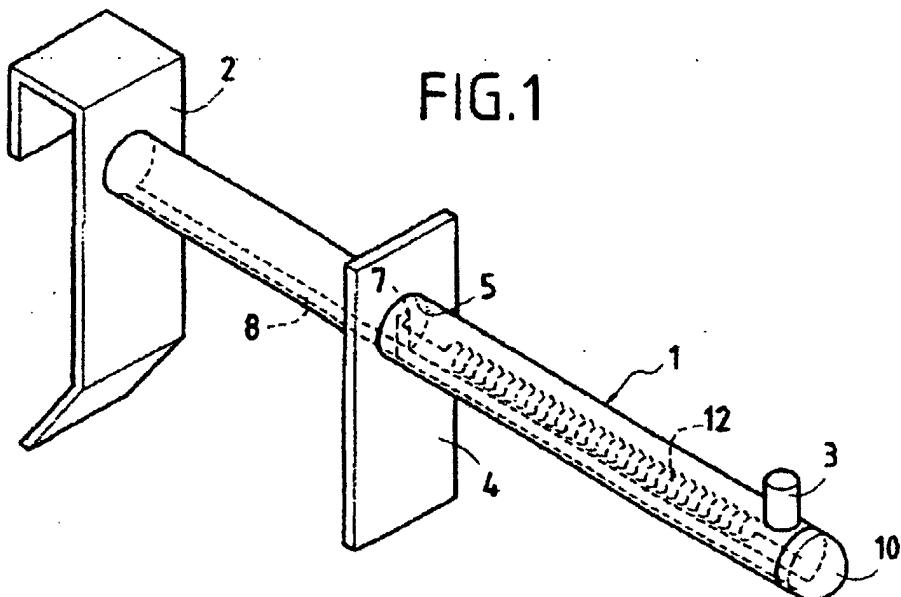
(72) Inventeur: **Drocourt, Jacques
77410 Claye-Sourcy (FR)**

(54) Tiges-supports pour la présentation et la vente d'objets divers

(57) Tiges-supports pour la présentation et la vente d'objets divers du type comprenant une tige (1) pourvue, à une extrémité, de moyens (2) pour sa fixation sur un support vertical et, à son autre extrémité, de moyens (3) de retenue des objets engagés sur la tige, un poussoir (4) mobile le long de la tige et des moyens élastiques (12) tendant à amener le poussoir vers les moyens de

retenue (3), caractérisée en ce que la tige est creuse et comporte une fente longitudinale (8) à travers laquelle s'étend une patte (7) du poussoir, l'extrémité libre de la tige étant fermée par un bouchon (10) sur lequel est fixée une des extrémités des moyens élastiques qui s'étendent dans la tige, dont l'autre extrémité est fixée à ladite patte (7).

FIG.1



Description

[0001] La présente invention se rapporte à des tiges-supports pour la présentation à la vente d'objet divers.

[0002] Dans les magasins et notamment dans les grandes surfaces divers objets de différentes tailles sont présentés dans des emballages pourvus de crochets ou de perforation afin qu'ils soient suspendus sur des tiges horizontales s'étendant les uns à cotés des autres à partir de supports verticaux.

[0003] Sur chaque tige sont, par conséquent, suspendus une série d'objets identiques. Il arrive fréquemment que certains objets se vendent mieux que d'autres de sorte que certaines tiges supportent un grand nombre d'objets alors que sur une tige voisine, il reste un ou deux objets, ceux-ci se trouvant, bien entendu, au voisinage du support de sorte qu'il ne sont pas toujours visibles et que leur préhension est difficile.

[0004] On a proposé, pour remédier à cet inconvénient (voir la demande de brevet PCT WO 98/01062), un système de poussoir destiné à pousser les objets vers l'extrémité libre de la tige, ledit poussoir comportant un ressort spirale devant être fixé à l'extrémité libre de la tige. Une telle disposition est peu pratique et nécessite des tiges pliées en deux en épingle à cheveux.

[0005] On a également proposé dans les brevets US n° 4 475658, FR n° 2 570 151 et FR n° 2 527 913 un autre système de poussoir dans lequel un ressort de compression est inséré entre le support et le poussoir. Une telle disposition oblige à prévoir, d'une part, une fixation du ressort au voisinage du support et, d'autre part, des ressorts de différentes forces compte tenu que les objets peuvent avoir des poids et des dimensions très différents.

[0006] Enfin, la demande PCT WO 87/04328 décrit une disposition dans laquelle la tige est pliée en épingle à cheveux et supporte un galet sur lequel passe un ressort de traction dont une extrémité est fixée au voisinage du support et l'autre extrémité au poussoir. Cette disposition est compliquée, nécessite une tige double, et engendre de nombreux frottements qui gênent le glissement des objets.

[0007] La présente invention vise à remédier à ces divers inconvénients.

[0008] La tige support, selon l'invention, est du type comprenant une tige pourvue, à une extrémité, de moyens pour sa fixation sur un support vertical et, à son autre extrémité, de moyens de retenue des objets engagés sur la tige, un poussoir mobile le long de la tige et des moyens élastiques, tendant à amener le poussoir vers les moyens de retenue, ladite tige étant caractérisée en ce qu'elle est creuse et comporte intérieurement les moyens élastiques coopérant avec une patte traversant une fente longitudinale de la tige et solidaire du poussoir.

[0009] Grâce à cette disposition, on réalise un ensemble simple, sûr et efficace permettant d'amener, vers l'extrémité libre des tiges, les objets qui sont supportés

par celle-ci au fur et à mesure qu'ils sont prélevés.

[0010] Les moyens élastiques peuvent être constitués par des ressorts de tractions, des liens élastiques, des ressorts de compressions.

[0011] Les moyens élastiques constitués par des liens élastiques ou de tractions travaillant en étirement sont fixés en extrémité opposées à la patte sur un bouchon de fermeture de l'extrémité libre de la tige.

[0012] Les moyens élastiques constitués par des ressorts de compressions sont insérés entre les moyens de fixation sur le support et la patte du poussoir.

[0013] Afin d'éviter tout coincement du poussoir lors de la mise en place des objets sur les tiges, ledit poussoir, sur sa face tournée vers les moyens de fixation sur le support vertical, comporte une barrette de guidage.

[0014] De préférence, un bouchon est engagé à force à l'extrémité libre de la tige, correspondant au bouchon d'accrochage de ressort dans la variante ou le ressort travaille en traction.

[0015] Suivant un mode de réalisation particulier, ledit bouchon comporte une butée constituant les moyens de retenue.

[0016] En variante les moyens de retenue sont directement solidaires de la tige, de façon amovible ou non.

[0017] Enfin, la patte est pliée pour assurer le maintien de l'extrémité correspondante des moyens élastiques de traction.

[0018] L'invention va maintenant être décrite avec plus de détails en se référant à des modes de réalisation particuliers donnés à titre d'exemple seulement et représentés aux dessins annexés.

[0019] Figure 1 est une vue en perspective d'une tige support, selon l'invention.

[0020] Figure 2 est une vue en coupe axiale de la tige de la figure 1.

[0021] Figure 3 est une vue en coupe suivant la ligne 3-3 de la figure 2.

[0022] Figure 4 est une vue en perspective d'une tige support suivant une variante de réalisation.

[0023] Figure 5 est une vue en coupe axiale de la tige de la figure 3.

[0024] Figure 6 est une vue en perspective d'une tige support suivant une autre variante de réalisation.

[0025] Figure 7 est une vue en coupe axiale de la tige de la figure 6.

[0026] Aux figures 1, 2 et 3 on a représenté une tige support 1 constituée d'un élément tubulaire solidaire, à une extrémité, d'un crochet 2, pour sa suspension sur un support vertical, tandis que l'autre extrémité est pourvue d'une butée 3.

[0027] Sur la tige 1 est monté coulissant un poussoir 4 constitué par une plaque dans laquelle est pratiquée une découpe 5 permettant de monter sur la tige 1. La découpe 5 est réalisée de manière à former une patte 7 qui traverse une fente longitudinale 8 de la tige 1.

[0028] La tige, à son extrémité adjacente à la butée 3, est fermée par un bouchon 10 engagé à force et portant un crochet 11 sur lequel est fixée l'une des extré-

mités d'un ressort de traction 12 dont l'autre extrémité est engagée sur une patte 17 qui est pliée afin d'éviter tout décrochage intempestif du ressort.

[0029] Le poussoir 4 peut comporter, du côté du crochet 2, une barrette de guidage 14 afin d'éviter, lorsqu'on met en place des articles sur la tige 1, tout coin-cement du poussoir ladite barrette de préférence est disposée perpendiculaire au poussoir, comporte une face en appui sur la tige, en variante les moyens de guidage peuvent être constitués d'une bague non illustrée, prenant appui sur la périphérie de la tige, correspondant à la longueur de ladite bague.

[0030] Les figures 4 et 5 montrent une variante de réalisation de l'invention dans laquelle la tige support est formée d'un élément tubulaire 15 et est solidaire, à une extrémité, d'un crochet 16 pour sa suspension sur un support vertical.

[0031] La tige 15 comporte une fente longitudinale 17 et son extrémité libre est fermée par un bouchon 18 engagé à force et comportant une saillie latérale 19, formant une butée.

[0032] Le bouchon 18 est pourvu d'un crochet 20 sur lequel est accrochée, l'une des extrémités d'un lien élastique 21 dont l'autre extrémité est fixée à une patte 22 traversant la fente 17 et découpée dans un poussoir 23 dont la face, tournée du côté du crochet 16, est solidaire d'une barrette de guidage 24, ledit poussoir 23 comportant, bien entendu, une découpe 25 afin de pouvoir être engagé sur la tige 15.

[0033] Le poussoir 4 ou 25 amène les emballages contre la butée 3 ou 19 au fur et mesure qu'ils sont prélevés à l'extrémité libre de la tige 1 ou 15.

[0034] La figure 6 et 7 montrent une variante de réalisation de l'invention dans laquelle la tige support est formée d'un élément tubulaire 26 et est solidaire, à une extrémité, d'un crochet 27 pour sa suspension sur un support vertical.

[0035] La tige 26 comporte une fente longitudinale 33 et son extrémité libre est fermée par un bouchon 29 engagé à force et comportant une saillie latérale 28, formant une butée.

[0036] Sur la tige 26 est monté coulissant un poussoir 30 constitué par une plaque dans laquelle est pratiquée une découpe 32 permettant de la monter sur la tige 26. La découpe 32 est réalisée de manière à former une patte 31 qui traverse une fente longitudinale 33 de la tige 26, et a une barrette de guidage 35 sur sa face, du côté du crochet 27.

[0037] Un ressort de compression 34, en appui à l'intérieur et à l'extrémité de la tige 26, sur le crochet 27, d'une part et l'autre extrémité du ressort 34 est engagée sur la patte 31 solidaire du poussoir 30.

[0038] Les objets à présenter sont logés dans un emballage présentant une ouverture afin de les engager sur la tige 1, 15 ou 26 et d'amener le poussoir 4, 23 ou 30 jusqu'au voisinage du crochet 2, 16 ou 27.

[0039] Le poussoir 4, 23 ou 30 amène les emballages contre la butée 3, 19 ou 28 au fur et à mesure qu'ils sont

prélevés à l'extrémité libre de la tige 1, 15 ou 26.

[0040] Bien entendu, l'invention n'est pas limitée aux modes de réalisation qui viennent d'être décrits et représentés. On pourra y apporter de nombreuses modifications de détail sans sortir pour cela du cadre de l'invention.

Revendications

10. 1. Tiges-supports pour la présentation et la vente d'objets divers du type comprenant une tige 1, 15, 26) pourvue, à une extrémité, de moyens (2, 16, 27) pour sa fixation sur un support vertical et, à son autre extrémité, de moyens (3, 19, 28) de retenue des objets engagés sur la tige, un poussoir (4, 23, 30) mobile le long de la tige et des moyens élastiques (12, 21, 34) tendant à amener le poussoir vers les moyens de retenue (3, 19, 28), **caractérisées en ce que** la tige est creuse et comporte intérieurement de moyens élastiques coopérant avec une patte traversant une fente longitudinale de la tige et solidaire du poussoir.
15. 2. Tiges-supports, selon la revendication 1, **caractérisées en ce que** les moyens élastiques sont constitués par un ressort de compression (34) inséré entre les moyens de fixation sur le support et la patte.
20. 3. Tiges-supports, selon la revendication 1, **caractérisées en ce que** les moyens élastiques sont constitués par un lien élastique (21), travaillant en étirement et fixé en extrémité opposée à la patte sur un bouchon de fermeture de l'extrémité libre de la tige (1, 15, 26).
25. 4. Tiges-supports, selon la revendication 1, **caractérisées en ce que** les moyens élastiques sont constitués par un ressort de traction (12), travaillant en étirement et fixé en extrémité opposée à la patte sur un bouchon de fermeture de l'extrémité libre de la tige (1, 15, 26).
30. 5. Tiges-supports, selon la revendication 1, **caractérisées en ce que** le poussoir, sur sa face tournée vers les moyens de fixation sur le support vertical, comporte des moyens de guidage sur la tige constitué soit d'une barrette de guidage (14, 24, 35) qui à une face en appui sur la tige, soit d'une bague prenant appui sur toute la périphérie de la tige correspondant à la longueur de ladite bague.
35. 6. Tige-support selon l'une quelconque des revendications précédentes **caractérisées en ce que** les moyens de retenue (3) sont directement solidaires de la tige (1, 15, 26), et peuvent être amovible.
40. 7. Tiges-supports, selon l'une quelconque des revendications précédentes **caractérisées en ce que** les moyens de retenue (3) sont directement solidaires de la tige (1, 15, 26), et peuvent être amovible.
45. 8. Tiges-supports, selon l'une quelconque des revendications précédentes **caractérisées en ce que** les moyens de retenue (3) sont directement solidaires de la tige (1, 15, 26), et peuvent être amovible.
50. 9. Tiges-supports, selon l'une quelconque des revendications précédentes **caractérisées en ce que** les moyens de retenue (3) sont directement solidaires de la tige (1, 15, 26), et peuvent être amovible.
55. 10. Tiges-supports, selon l'une quelconque des revendications précédentes **caractérisées en ce que** les moyens de retenue (3) sont directement solidaires de la tige (1, 15, 26), et peuvent être amovible.

dications 1 à 5, **caractérisées en ce** quelles comportent un bouchon (10, 18, 29) engagé à force à l'extrémité libre de la tige (1, 15, 26).

8. Tiges-supports, selon la revendication 7, **caractérisées en ce que** le bouchon (18, 29) comporte une butée constituant les moyens de retenue (19, 28). 5

9. Tiges-supports, selon la revendication 1, et l'une des revendications 3 ou 4, **caractérisées en ce que** la patte (7, 22) est pliée pour assurer le maintien de l'extrémité correspondante des moyens élastiques de traction. 10

15

20

25

30

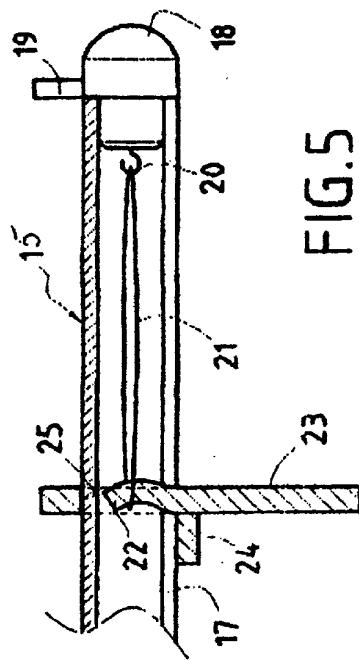
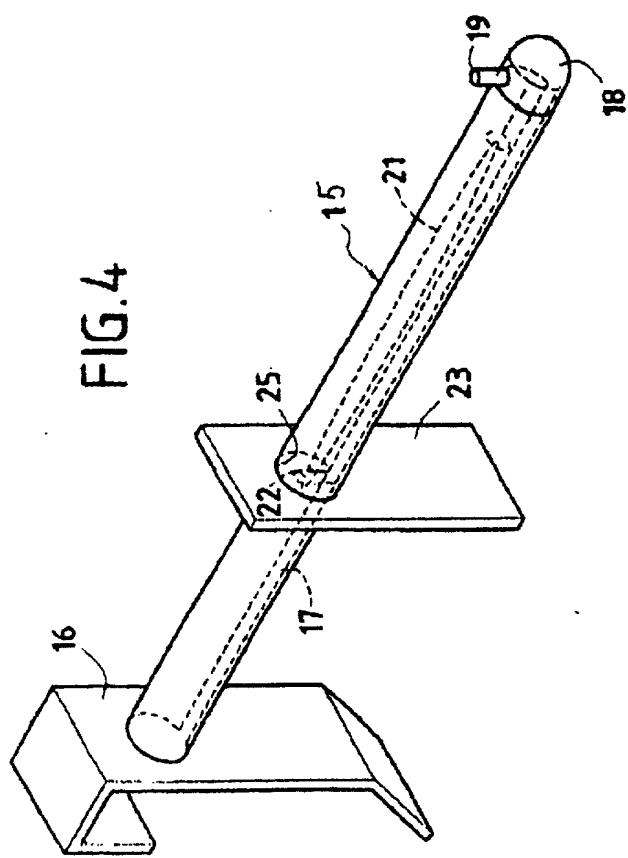
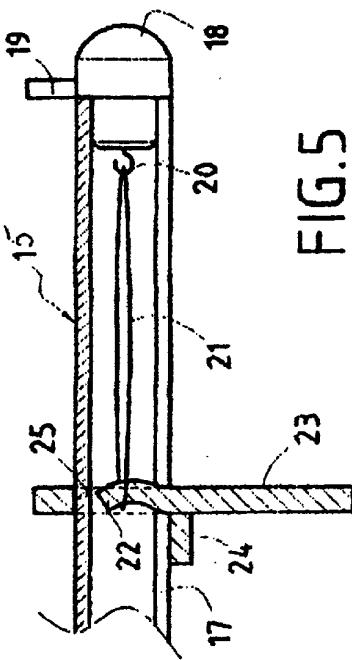
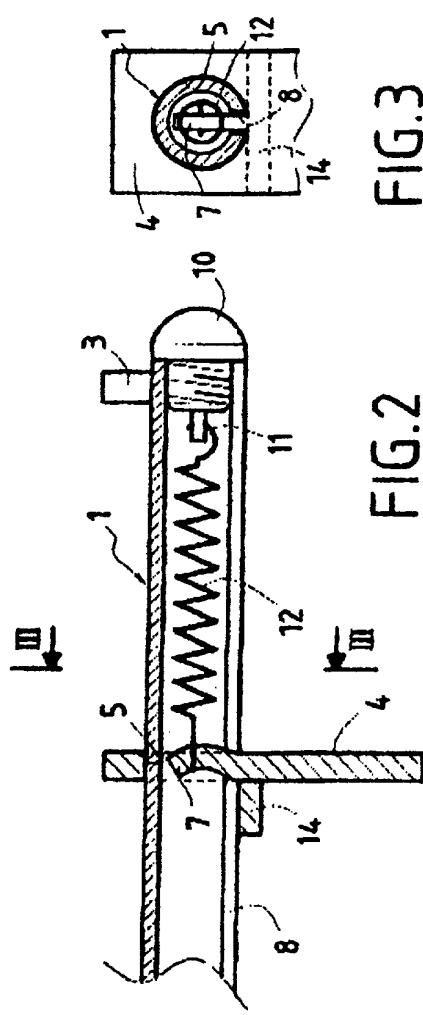
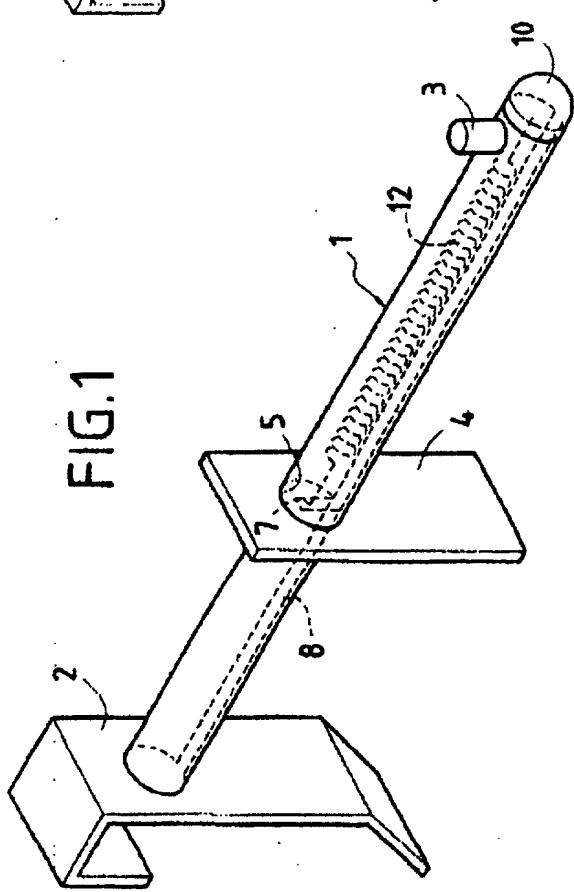
35

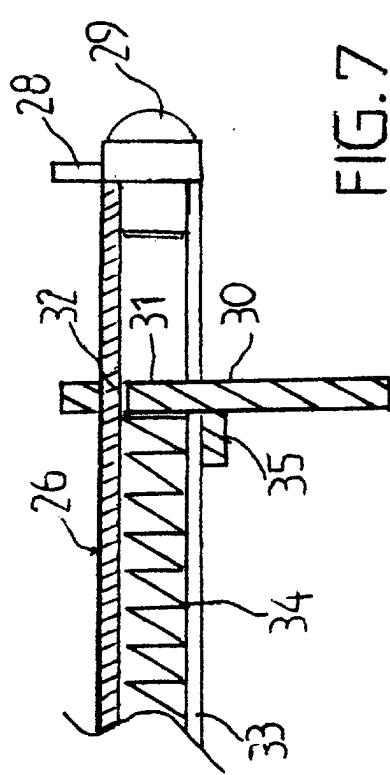
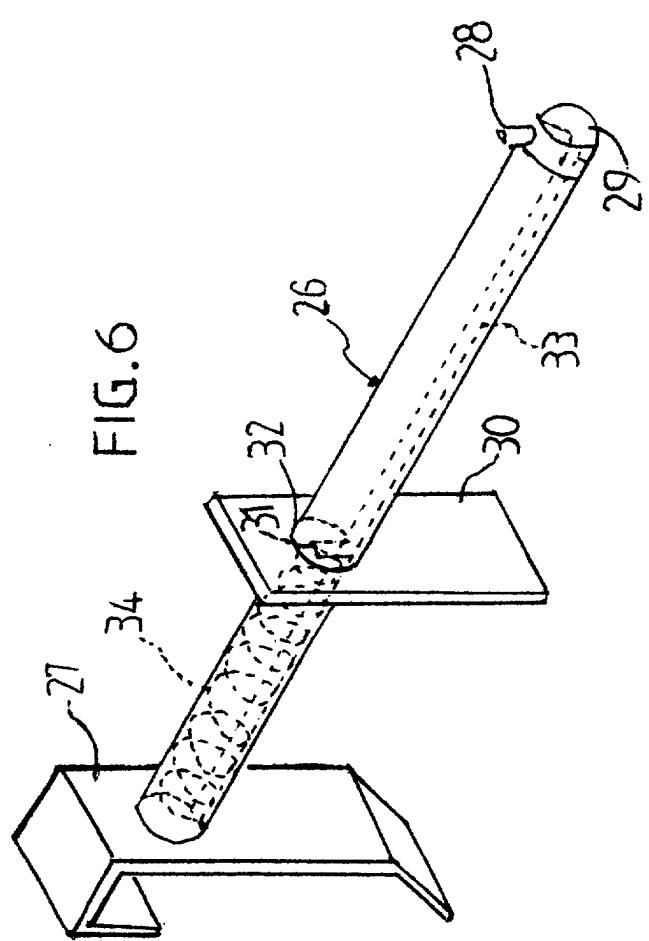
40

45

50

55







Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 02 29 2535

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
D,A	FR 2 527 913 A (DEVAUX MARC) 9 décembre 1983 (1983-12-09) * revendication 1; figures 1,2 *	1,2	A47F1/12 A47F5/08
A	FR 92 646 E (BUENGER BOB TEXTIL) 6 décembre 1968 (1968-12-06) * le document en entier *	1,3	
DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)			
A47F			
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur	
LA HAYE	6 janvier 2003	Pineau, A	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non écrite P : document intercalaire			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 02 29 2535

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

06-01-2003

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication		Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
FR 2527913	A	09-12-1983	FR	2527913 A1		09-12-1983
FR 92646	E	06-12-1968	AUCUN			

EPO FORM P0480

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82